

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de présents : 09
Nombre de votants : 13

L'an deux mil vingt-quatre le 13 mars à 18h45, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COQUELIN André, Maire.
Date de la convocation : 08 mars 2024

PRÉSENTS : MMES et MM COQUELIN André, PREAUD Freddy, FEUILLATRE Catherine, ZIMMERLIN Francine, GIVRAN Sébastien, MARGOUT Gérard, , MARAIS Sébastien, Mme BAZIL Marine, CHAUVEAU Caroline.

ABSENTS EXCUSES : Mme FARRUGIA Martine donne pouvoir à M. COQUELIN André
Mme BRIANCEAU Aline donne pouvoir à M. GIVRAN Sébastien
Mme JARRY Alice donne pouvoir à Mme CHAUVEAU Caroline
M. THURNE Dominique donne pouvoir à M. MARAIS Sébastien
M. LOR Jean-Michel
Mme MARECHAL Laëtitia
M. CHAIGNEPAIN Frédéric

ABSENT : M. RIMBAULT Maxime

M. MARGOUT Gérard a été élu secrétaire de la séance.

OBJET : Approbation du budget primitif 2024

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 comme suit :

Dépenses et Recettes de la section de fonctionnement : 1 866 944,00 €
Dépenses et Recettes la section de d'investissement : 3 343 211,72 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) :

- **Approuve** le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

Dépenses et Recettes de la section de fonctionnement : 1 866 944,00 €
Dépenses et Recettes de la section d'investissement : 3 343 211,72 €

**Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
André COQUELIN**


Signé électroniquement par : André
COQUELIN
Date de signature : 15/03/2024
Qualité : Maire de l'Aiguillon sur Vie